

Maître d'ouvrage



Géomètre-Expert



Maître d'ouvrage

Département de l'EURE  
Commune de THUIT-SIGNOL  
Rue Alain PLANTEFOL & Rue du Coq  
Résidence "Les Jardins d'Agathe"  
**PROVISOIRE**

Permis d'aménager  
Réf. : PA0276381500001

Surface de plancher  
400 m<sup>2</sup>

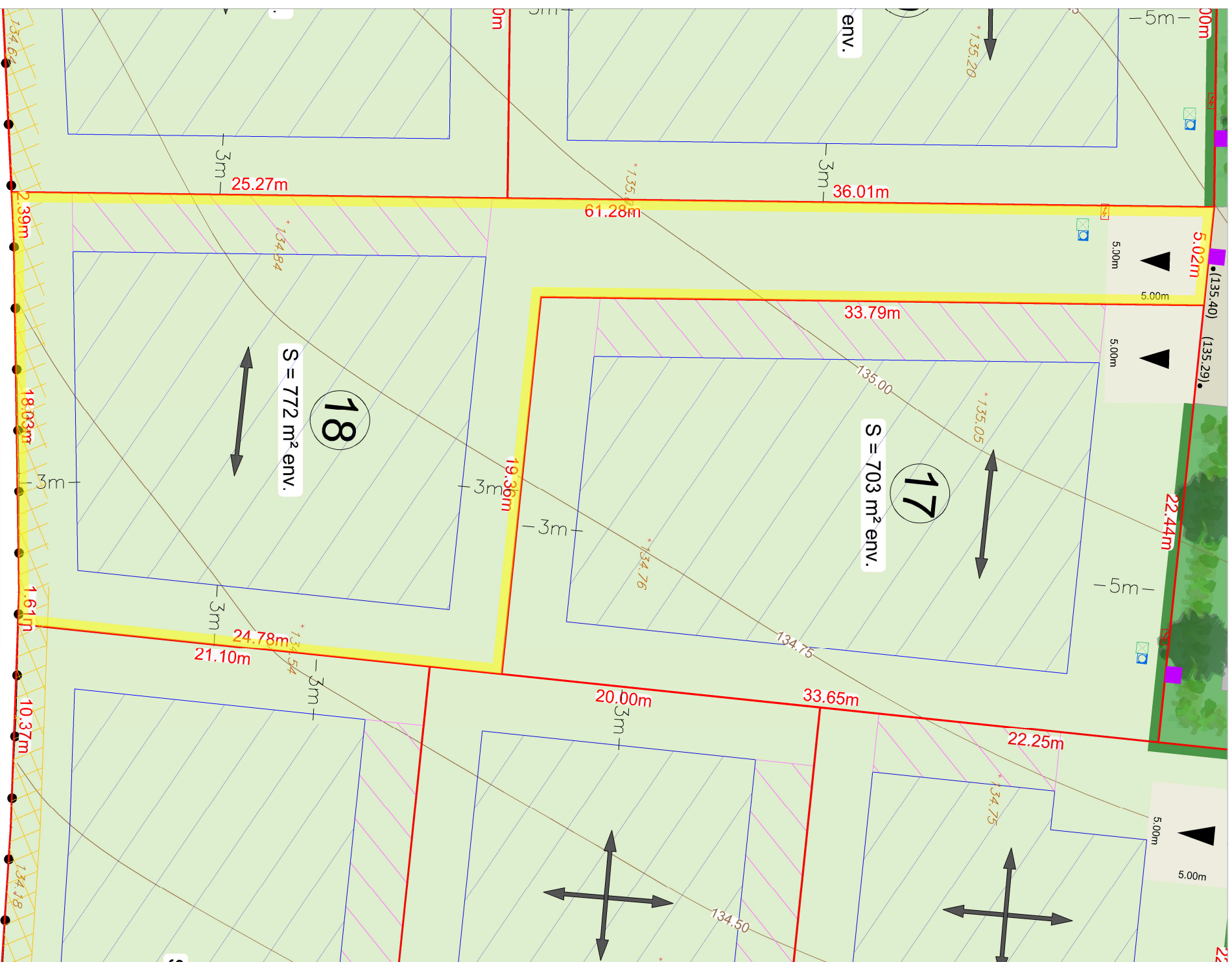


## PLAN DE VENTE DU LOT N°18

Parcelle Section XX n°XXXX

Dossier n°	Dressé le	Nom du fichier Autocad	Echelle
150706	15/02/2016	150706-PA.dwg	1/250

# Résidence "Les Jardins d'Agathe"



\* Le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux.

Echelle : 1/250



**PROVISOIRE**



Maxime Leheurteur  
GÉOMÈTRE-EXPERT  
Voie du Rieur - BP 272 - 42000  
L'ÉCLUSE - Loire - 42000  
Téléphone : 03 20 05 13 18 - 03 20 50 99 91  
Courriel : gese@gemmetre-expert.fr

## PLAN DE VENTE DU LOT N°18 Parcelle Section XX n°XXXX

Département de l'EURE  
Commune de THUIT-SIGNOL  
Rue Alain PLANTÉFOL & Rue du Coq

### LEGENDE :

	: Chaussées aménagées		: Emplacement non constructible et non clos réservé aux entrées charrières (privatives à chaque lot) (aménagé par les acquéreurs) Accès imposé		: limite de propriété
	: Noyes et espaces verts		: Emplacement non constructible et non clos réservé aux entrées charrières (privatives à chaque lot) (aménagé par les acquéreurs) Accès libre		: référence cadastrale
	: Trottoir aménagé		: plantations effectuées par l'aménageur		: application cadastrale
	: Sens conseillé du faillage principal		: arbre de haut-fût planté par l'aménageur		: borne nouvelle
	: Zone constructible		: Haie d'essences locales à planter par les acquéreurs à 50cm à l'intérieur de leur propriété		: borne ancienne
	: Zone constructible en limite de propriété		: Haie existante à conserver		: Cotation altimétrique projet (lm) (m)
	: Servitude - Passages d'une noue de position des eaux pluviales				: Branchement Eaux Usées**
	: Cote altimétrique*				: Branchement Eau**
					: Branchement Électricité**
					: Branchement Télécom**

**Permis d'aménager**  
Réf. : PA0276381500001  
**Surface de plancher**

\* Le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux.  
\*\* Les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.



GÉOMÈTRE - EXPERT  
DOSSIER n° 150706  
15 février 2016